

**COMMUNE DE NAGES ET SOLOGUES**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2017**  
**PROCES VERBAL**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux du mois de Mars, à dix huit heures et trente-cinq minutes, s'est réuni publiquement, en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de NAGES ET SOLOGUES, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ESTEVE, Maire, dument convoqué.

Étaient présents outre Monsieur le Maire : Messieurs Michel CHAMBELLAND, Bernard CROZES, Stéphane DEBES, Jean-Pierre MEDAN et Jean-François SERRANO et Mesdames Nelly BOUIX, Isabelle DUFAU, Laure FERRIER, Régina GUY, Catherine NASCIMBEN et Géraldine REVERBEL.

Étaient absents représentés : Madame Claire SASSUS par Monsieur Jean-Baptiste ESTEVE et Monsieur Pierre-François BALU par Monsieur Jean-François SERRANO.

Était absente : Madame Valérie MONNERET.

Monsieur Michel CHAMBELLAND est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**1. PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 15 MARS 2017**

Il est présenté et adopté à l'unanimité.

**2. ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE**

Vu le courrier de Monsieur le Préfet du Gard reçu le 13 Février 2017, nous informant avoir accepté la démission de Madame MANGINI en tant qu'adjointe et conseillère municipale.

Vu la délibération 2017-10 du 15 Mars 2017 maintenant le nombre d'adjoints à cinq.

Monsieur le Maire propose l'élection d'un nouvel adjoint.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**1<sup>er</sup> tour du scrutin**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : 2
- d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 12
- e) Majorité absolue : 7

NOM et PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Laure FERRIER	12

Laure FERRIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 5<sup>ème</sup> adjointe, et est immédiatement installée.

<b>Tableau des adjoints au 28 Mars 2014</b>		<b>Tableau des adjoints 22 Mars 2017</b>	
<b>1</b>	<b>Michel CHAMBELLAND</b>	<b>1</b>	<b>Michel CHAMBELLAND</b>
<b>2</b>	<b>Marie-Jo MANGINI</b>	<b>2</b>	<b>Jean-François SERRANO</b>
<b>3</b>	<b>Jean-François SERRANO</b>	<b>3</b>	<b>Géraldine REVERBEL</b>
<b>4</b>	<b>Géraldine REVERBEL</b>	<b>4</b>	<b>Bernard CROZES</b>
<b>5</b>	<b>Bernard CROZES</b>	<b>5</b>	<b>Laure FERRIER</b>

### **3. COMPTE DE GESTION M 14 2016**

**Présents ou représentés : 14      Votant : 14      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 1**

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le compte de gestion de l'exercice 2016 du budget communal est présenté.

	<u>Section d'investissement</u>	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Total des sections</u>
Recettes	781 783,26 €	1 058 185,35 €	1 839 968,61 €
Dépenses	848 897,86 €	663 128,17 €	1 512 026,03 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Excédent</b>		<b>395 057,18 €</b>	<b>327 942,58 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>67 114,60 €</b>		

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

**1 – d'approuver le compte de gestion du budget général M14, de l'exercice 2016.**

### **4. COMPTE ADMINISTRATIF M 14 2016**

**Présents ou représentés : 14      Votant : 12      Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 1**

Monsieur le Maire ne participe ni au débat, ni au vote : il sort de la salle.

Le compte administratif exercice 2016 du budget communal M14 est présenté par Monsieur CHAMBELLAND. Il fait apparaître les chiffres et résultats suivants :

	<u>Section d'investissement</u>	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Total des sections</u>
Recettes	781 783,26 €	1 058 185,35 €	1 839 968,61 €
Dépenses	848 897,86 €	663 128,17 €	1 512 026,03 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Excédent</b>		<b>395 057,18 €</b>	<b>327 942,58 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>67 114,60 €</b>		
Résultat 2015 reporté			
Excédent		399 444,25 €	159 079,70 €
Déficit	240 364,55 €		
Restes à réaliser			
Excédent			
Déficit	230 155,37 €		230 155,37 €
<b>Résultat final 2016</b>			
<b>Excédent</b>		<b>794 501,43 €</b>	<b>256 866,91 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>537 634,52 €</b>		

Les écritures sont reconnues conformes à celles du compte de gestion.

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d'approuver le compte administratif du budget général M14, de l'exercice 2016.

## **5. AFFECTATION DU RESULTAT M 14 2016**

*Présents ou représentés : 14      Votant : 14      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 1*

Après avoir examiné le compte administratif, l'affectation suivante du résultat 2016 du budget principal est proposée :

	Proposition d'affectation du résultat 2016
A - Résultat de fonctionnement	395 057,18 €
B - Résultat antérieur reporté	399 444,25 €
<b>C - Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>794 501,43 €</b>
<i>D - Solde d'exécution d'investissement</i>	<i>307 479,15 €</i>
<i>E - Restes à réaliser</i>	<i>230 155,37 €</i>
<b>F - Besoin de financement (D+E)</b>	<b>537 634,52 €</b>
<b>Affectation (= C = G+H)</b>	<b>794 501,43 €</b>
<b>G - Couverture du besoin de financement</b>	<b>537 634,52 €</b>
<b>H - Report en fonctionnement</b>	<b>256 866,91 €</b>

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d’approuver cette proposition d’affectation des résultats de l’exercice 2016 sur l’exercice 2017 et d’affecter le résultat comme suit :

- Chapitre 002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté : 256 866,91 €
- Chapitre 001 (dépenses) Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 307 479,15 €
- Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 537 634,52 €

**6. COMPTE DE GESTION BUDGET CCAS - EXERCICE 2016**

*Présents ou représentés : 4      Votant : 4      Pour : 4      Contre : 0      Abstention : 0*

Monsieur Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le compte de gestion de l'exercice 2016 du budget du CCAS est présenté.

	<u>Section d'investissement</u>	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Total des sections</u>
Recettes	0 €	2 600 €	2 600 €
Dépenses	0 €	1 245,21 €	1 245,21 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Excédent		<b>1 354,79 €</b>	<b>1 354,79 €</b>
Déficit	<b>0 €</b>		

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le CCAS de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d’approuver le compte de gestion du budget du CCAS, de l'exercice 2016.

**7. COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS - EXERCICE 2016**

*Présents ou représentés : 3      Votant : 3      Pour : 3      Contre : 0      Abstention : 0*

Monsieur le Président ne participe ni au débat, ni au vote : il sort de la salle.

Le compte administratif exercice 2016 du budget du CCAS est présenté par Jean-François SERRANO. Il fait apparaître les chiffres et résultats suivants :

	<u>Section d'investissement</u>	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Total des sections</u>
Recettes	0 €	2 600 €	2 600 €
Dépenses	0 €	1 245,21 €	1 245,21 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Excédent		<b>1 354,79 €</b>	<b>1 354,79 €</b>
Déficit	<b>0 €</b>		
Résultat 2015 reporté			
Excédent		2 298,91 €	2 298,91 €
Déficit			

<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Excédent</b>		<b>3 653,70 €</b>	<b>3 653,70 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>0 €</b>		

Les écritures sont reconnues conformes à celles du compte de gestion.

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le CCAS de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d'approuver le compte administratif du budget du CCAS, de l'exercice 2016.

## **8. COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS - AFFECTATION DES RESULTATS**

*Présents ou représentés : 4      Votant : 4      Pour : 4      Contre : 0      Abstention : 0*

Après avoir examiné le compte administratif, il est proposé aux membres du CCAS d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Chapitre 002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté : + 3 653,70 €

**Après en avoir délibéré, et dans les conditions ci-dessus définies, le CCAS de NAGES ET SOLOGUES :**

1 - Approuve cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017 et affecte le résultat comme suit :

- Chapitre 002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté : + 3 653,70 €

## **9. COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF M49**

*Présents ou représentés : 14      Votant : 14      Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0*

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le compte de gestion de l'exercice 2016 du budget assainissement est présenté.

	<u>Section d'investissement</u>	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Total des sections</u>
Recettes	55 146,20 €	94 825,04 €	149 971,24 €
Dépenses	24 492,61 €	47 674,12 €	72 166,73 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Excédent</b>	<b>30 653,59 €</b>	<b>47 150,92 €</b>	<b>77 804,51 €</b>
<b>Déficit</b>			

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d'approuver le compte de gestion du budget M49, de l'exercice 2016.

## **10. COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET M49 - EXERCICE 2016**

*Présents ou représentés : 14      Votant : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0*

Monsieur le Maire ne participe ni au débat, ni au vote : il sort de la salle.

Le compte administratif exercice 2016 du budget « assainissement » M49 est présenté par Monsieur CHAMBELLAND. Il fait apparaître les chiffres et résultats suivants :

	<u>Section d'investissement</u>	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Total des sections</u>
Recettes	55 146,20 €	94 825,04 €	149 971,24 €
Dépenses	24 492,61 €	47 674,12 €	72 166,73 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Excédent</b>	<b>30 653,59 €</b>	<b>47 150,92 €</b>	<b>77 804,51 €</b>
<b>Déficit</b>			
Résultat 2015 reporté			
Excédent		47 155,97 €	34 357,05 €
Déficit	12 798,92 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Excédent</b>	<b>17 854,67 €</b>	<b>94 306,89 €</b>	<b>112 161,56 €</b>
<b>Déficit</b>			

Les écritures sont reconnues conformes à celles du compte de gestion.

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d'approuver le compte administratif du budget général M49, de l'exercice 2016.

### **11. COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET M49 - EXERCICE 2016 - AFFECTATION DES RESULTATS**

*Présents ou représentés : 14      Votant : 14      Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0*

Après avoir examiné le compte administratif, l'affectation suivante du résultat 2016 du budget « assainissement » est proposée.

	Proposition d'affectation du résultat 2016
A - Résultat de fonctionnement	47 150,92 €
B - Résultat antérieur reporté	47 155,97 €
<b>C - Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>94 306,89 €</b>
<b>D - Report en fonctionnement</b>	<b>112 161,56 €</b>

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d'approuver cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017 et d'affecter le résultat comme suit :

- Chapitre 002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté : **112 161,56 €**

## 12. BP 2017 - M14

Présents ou représentés : 14

Votant : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 357 919,91 euros. Les chapitres se répartissent comme suit :

#### Recettes

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>70 - Produits des services et du domaine</b> <i>Concessions dans le cimetière, redevances forains, jetons tennis, location de tables et bancs, participation La Poste (agence postale communale).</i>	22 950 €	18 386,72 €	16 575 €
<b>73 - Impôts et taxes</b> <i>Taxes foncières et d'habitation, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	599 453 €	600 702,11 €	623 268 €
<b>74 - Dotations et subventions</b> <i>Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, dotation d'équipement des territoires ruraux, compensation de l'État au titre des exonérations nationales sur les taxes d'habitation et foncières.</i>	221 354 €	191 370,67 €	186 170 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b> <i>Location du foyer, location du local kiné, location de l'Anagia, participations de l'aménageur.</i>	220 000 €	220 733,20 €	244 540 €
<b>013 - Atténuation de charges</b>	0 €	1 984,98 €	0 €
<b>77-- Produits exceptionnels</b>	0 €	4 754,98 €	0 €
<b>042 - Opérations d'ordre entre section</b> <i>Travaux en régie</i>	40 000 €	20 200,24 €	30 000 €
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté</b>	399 444,25 €		256 866,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 503 201,25 €</b>	<b>1 058 185,35 €</b>	<b>1 357 919,91 €</b>

## Dépenses

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>011 - Charges à caractère général</b> <i>Eau, électricité, carburants, fournitures administratives et techniques et scolaires, contrats de prestations de services et de maintenance, entretien et réparation des bâtiments, de la voirie et du matériel, assurances, documentation, honoraires, fêtes et cérémonies, frais d'affranchissement et de télécommunication, taxes foncières</i>	228 089,25 €	190 505,28 €	231 850 €
<b>012 - Charges de personnel</b>	330 189 €	303 120,73 €	330 400 €
<b>014 - Fonds de péréquation des ressources intercommunales</b>	16 013 €	0 €	17 000 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b> <i>Indemnités des élus et cotisations, contributions au service d'incendie et aux divers syndicats, subvention aux associations et à la Caisse des écoles, subvention au CCAS</i>	142 200 €	129 732,06 €	142 200 €
<b>66 - Charges financières</b>	45 500 €	39 329,12 €	40 000 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	1 600 €	440,98 €	1 500 €
<b>68 - Dotations aux provisions</b>	284 310 €	- €	144 345 €
<b>022 - Dépenses imprévues</b>	20 000 €	- €	20 000 €
<b>023 - Virement à la section d'investissement (autofinancement)</b>	435 300 €		430 624,91
<b>TOTAL</b>	<b>1 503 201,25 €</b>	<b>663 128,17 €</b>	<b>1 357 919,91 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 224 646,65 euros. Les chapitres se répartissent comme suit :

### Recettes

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>13 - Subventions d'investissement</b>	450 409 €	267 298,17 €	165 764 €
<b>10 - Dotations et fonds divers</b> <i>FCTVA, taxe d'aménagement, report du résultat 2015</i>	498 923,29 €	510 235,09 €	588 257,74 €
<b>16 - Emprunt et dettes assimilées</b>	40 001 €	4 250 €	40 000 €
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)</b>	435 300 €		430 624,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 424 633,29 €</b>	<b>781 783,26 €</b>	<b>1 224 646,65 €</b>



## Dépenses

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
20 - Immobilisations incorporelles	10 892 €	1 192,78 €	55 000 €
21 - Immobilisations corporelles	1 067 376,74 €	766 281,39 €	497 012,13 €
16 - Remboursement du capital de l'emprunt	66 000 €	61 223,45 €	65 000 €
020 - Dépenses imprévues	20 000 €	0 €	40 000 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000 €	20 200,24 €	30 000 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	240 364,55 €		307 479,15 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 424 633,29 €</b>	<b>848 897,86 €</b>	<b>1 224 646,65 €</b>

**Après en avoir délibéré, comme spécifié dans les tableaux figurant plus haut et dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLORGUES :**

1 - Approuve le budget primitif M14 pour 2017.

## 13. BP 2017 - CCAS

Présents ou représentés : 4      Votant : 4      Pour : 4      Contre : 0      Abstention : 0

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 6 153,70 euros. Les chapitres se répartissent comme suit :

### Recettes

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
74 - Dotation (budget principal)	2 500 €	2 500 €	2 500 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 298,91 €		3 653,70 €
77 - Produits exceptionnels	0 €	100 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 798,91 €</b>	<b>2 600 €</b>	<b>6 153,70 €</b>

### Dépenses

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
011 - Charges à caractère général <i>Bons alimentaires, repas des aînés et colis</i>	4 798,91 €	1 245,21 €	4 326,85 €
6562 - Aides	0 €		1 826,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 798,91 €</b>	<b>1 245,21 €</b>	<b>6 153,70 €</b>

**Après en avoir délibéré, comme spécifié dans les tableaux figurant plus haut et dans les conditions ci-dessus définies, le CCAS de NAGES ET SOLORGUES :**

1 - Approuve le budget primitif du CCAS pour 2017.

## 14. BP 2017 - M49

Présents ou représentés : 14

Votant : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

### SECTION D'EXPLOITATION

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 191 821,82 euros. Les chapitres se répartissent comme suit :

#### Recettes

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>70 - Vente de produits</b> <i>Redevances usagers</i>	39 000 €	60 086,71 €	48 500 €
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	12 000 €	14 578,07 €	11 000 €
<b>042 - Opération d'ordre entre section</b> <i>Amortissement des subventions</i>	20 160,26 €	20 160,26 €	20 160,26 €
<b>002 - Résultat d'exploitation reporté</b>	47 155,97 €		112 161,56 €
<b>TOTAL</b>	<b>118 316,23 €</b>	<b>94 825,04 €</b>	<b>191 821 82 €</b>

#### Dépenses

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>011 - Charges à caractère général</b>	2 500 €	1 238,17 €	5 000 €
<b>012 - Charges de personnel</b>	5 500 €	0 €	5 500 €
<b>66 - Charges financières</b>	5 000 €	4 086,67 €	5 000 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	10 000 €	0 €	5 000 €
<b>68 - Dotations aux provisions</b>	0 €	0 €	84 000 €
<b>022 - Dépenses imprévues</b>	1 500 €	0 €	1 500 €
<b>023 - Virement à la section d'investissement (autofinancement)</b>	51 468,95 €		43 474,54 €
<b>042 - Opération d'ordre entre section</b>	42 347,28 €	42 347,28 €	42 347,28 €
<b>TOTAL</b>	<b>118 316,23 €</b>	<b>47 674,12 €</b>	<b>191 821,82 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 90 121,82 euros. Les chapitres se répartissent comme suit :

### Recettes

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>10 - Dotations et fonds divers</b>	12 798,92 €	12 798,92 €	4 300 €
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)</b>	51 468,95 €		43 474,54 €
<b>040 - Opération d'ordre entre section</b>	42 347,28 €	42 347,28 €	42 347,28 €
<b>TOTAL</b>	<b>106 615,15 €</b>	<b>55 146,20 €</b>	<b>90 121,82 €</b>

### Dépenses

Chapitre	BP 2016	Réalisation 2016	BP 2017
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	22 000 €	0 €	5 400 €
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	42 655,97 €		55 961,56 €
<b>16 - Remboursement du capital de l'emprunt</b>	5 000 €	4 332,35 €	4 600 €
<b>020 - Dépenses imprévues</b>	4 000 €	0 €	4 000 €
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	20 160,26 €	20 160,26 €	20 160,26 €
<b>001 - Solde d'exécution reporté</b>	12 798,92 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>106 615,15 €</b>	<b>24 492,61 €</b>	<b>90 121,82 €</b>

**Après en avoir délibéré, comme spécifié dans les tableaux figurant plus haut et dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLORGUES :**

1 - Approuve le budget primitif M49 pour 2017.

## **15. TAUX D'IMPOSITION 2017**

**Présents ou représentés : 14      Votant : 14      Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0**

Le produit fiscal résulte des taux et des bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence de mesures législatives.

Les taux d'imposition ont été augmentés en 2015.

	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	12,56 %	12,56 %
Taxe sur le foncier bâti	17,14 %	17,14 %
Taxe sur le foncier non bâti	43,12 %	43,12 %

Compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles pour 2017, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des différentes taxes.

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

	Taux 2017
Taxe d'habitation	12,56 %
Taxe sur le foncier bâti	17,14 %
Taxe sur le foncier non bâti	43,12 %

## **16. SUBVENTION A LA CAISSE DES ÉCOLES**

*Présents ou représentés : 14      Votant : 14      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 1*

Lors du vote du budget, il a été prévu une subvention de fonctionnement au profit de la Caisse des Écoles.

**Après en avoir délibéré dans les conditions ci-dessus définies, le Conseil Municipal de NAGES ET SOLOGUES décide :**

1 – d'autoriser le Maire à verser la subvention à hauteur de 2 000 euros sur le compte 657361 intitulé "Subvention à la caisse des écoles".

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 19 heures et 50 minutes.**